



Appel à projets Jeunes
Chercheurs Mobilité (JCM)

Appel à projets Jeunes Chercheurs Mobilité (JCM) 2019

GUIDE D'INSTRUCTIONS

Soumission électronique par la DRCI à:

contact@chu-hugo.fr

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES DOSSIERS: 15 Mai 2019

1. CONTEXTE DE L'APPEL A PROJETS JEUNES CHERCHEURS MOBILITE (JCM)

Les 6 CHU et CHR de l'interrégion Grand Ouest (Angers, Brest, Nantes, Orléans, Rennes et Tours), les CH (Vendée, Le Mans) et l'Institut de Cancérologie de l'Ouest sont réunis au sein du groupement de coopération sanitaire HUGO (Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest) pour structurer leurs activités de soins de recours, améliorer leurs résultats en matière de recherche clinique et d'innovation et leur donner une meilleure visibilité nationale et européenne.

La mobilité des jeunes chercheurs est source d'acquisition de nouvelles techniques et de savoir-faire. C'est également une impulsion pour l'émergence et le renforcement de projets collaboratifs. Dans le but de conforter la dimension internationale des projets de recherche et de développer les coopérations scientifiques entre équipes de recherche françaises et étrangères, HUGO a mis en place le programme Mobilité en direction des jeunes chercheurs. Cet appel à projets sera doté de 25 000 euros maximum

2. CHAMP DE L'APPEL A PROJETS

L'appel à projets **Jeunes Chercheurs Mobilité (JCM)** vise à faciliter la mobilité internationale d'un jeune chercheur et s'adresse aux jeunes Médecins ou internes ayant un projet de carrière hospitalière ou hospitalo-universitaire au sein d'HUGO.

3. CRITERES D'ELIGIBILITE

L'appel à projets **Jeunes Chercheurs Mobilité (JCM)** accompagne le développement du projet d'un jeune professionnel âgé de moins de 35 ans à la date limite du dépôt du dossier. HUGO souhaite encourager des parcours professionnels d'excellence et sensibiliser les futurs cliniciens à la recherche en leur donnant les moyens de se former à l'étranger. Le projet à financer doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- Financement : 25 000€ maximum

- Un cofinancement au financement JCM est possible.
- **La thématique et la forme de la mobilité sont libres (fellowship, stage, activités clinique, de recherche fondamentale...)**
- Médecin ou interne en dernière année appartenant à l'un des CHU, CH ou CRLCC du territoire d'HUGO
- Unité d'accueil située à l'étranger

Un même porteur ne pourra pas candidater à la fois à l'appel à projets Jeunes Chercheurs Etude (JCE) et Jeunes Chercheurs Mobilité (JCM).

TYPES DE FINANCEMENTS ELIGIBLES

L'appel à projets **Jeunes Chercheurs Mobilité (JCM)** constitue une aide à la mobilité permettant aux lauréats de bénéficier d'une formation complémentaire par la recherche à l'international.

Il s'agit de cofinancer des séjours de recherche de courte durée (6, 9 ou 12 mois), à l'exclusion des colloques, séminaires et stage d'observation à l'étranger. La subvention est donc destinée à participer à la prise en charge prioritairement des frais de transport, d'hébergement et de séjour dans la limite de l'enveloppe attribuée.

FINANCEMENTS NON ELIGIBLES

- Des frais directement en rapport avec une étude menée par le candidat lors de sa mobilité (actes techniques, produits pharmaceutique, matériel etc...).

4. MODALITES DE PARTICIPATION

CANDIDATS ELIGIBLES

- Médecin ou interne en dernière année appartenant à l'un des CHU, CH ou CRLCC du territoire d'HUGO
- Professionnels ayant un projet de carrière hospitalière ou hospitalo-universitaire au sein d'HUGO.

- Professionnels souhaitant acquérir une nouvelle expertise, participer à une expérience de recherche clinique ou fondamentale hors de la France.
- Professionnels âgés de 35 ans ou moins (jusqu'à la veille des 36 ans à la date limite de dépôt de la candidature).

CALENDRIER DU PROJET ACCOMPAGNE

Le projet soutenu ne peut avoir débuté avant septembre 2019.

GEOGRAPHIE DU PROJET

Le projet doit se dérouler à l'étranger (hors de la France).

RECIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION

- Indemnité forfaitaire versée par HUGO en 3 fois durant le séjour.
- La date de début de financement doit correspondre à la date d'arrivée dans l'unité d'accueil à l'étranger.
- La subvention **Jeunes Chercheurs Mobilité (JCM)** autorise les cofinancements.
- A l'arrivée du candidat dans son unité d'accueil, une attestation de présence signée du responsable de l'unité d'accueil spécifiant la période de présence devra être envoyée à HUGO.

ENGAGEMENT DU RECIPIENDAIRE

Le récipiendaire et son institution s'engagent à :

- Utiliser le montant de la subvention conformément au budget prévisionnel du projet
- Informer HUGO de toute difficulté dans la réalisation du projet
- Transmettre à HUGO, à la fin du séjour, un bilan financier de l'utilisation de la subvention et un rapport synthétique sur le projet mené.
- Mentionner le soutien du GIRCI GO à l'occasion de toute action de communication ou publication résultant du projet financé, en utilisant le kit de communication qui lui aura été fourni.

5. CRITERES D'ELIGIBILITE DES PROJETS

Pour être éligible, la demande de financement doit satisfaire les conditions suivantes :

- Le dossier complet comprend les documents requis et respecte les modalités de soumission
- Le projet répond aux objectifs du présent appel à projets
- Le calendrier du projet est conforme aux conditions du présent appel à projets
- Le budget du projet est précisé, conforme aux besoins et fait état des autres aides obtenues ou demandées
- Un calendrier des étapes-clefs est présenté
- Le projet a reçu le visa de l'établissement d'accueil.

6. SELECTION DES PROJETS

PROCEDURE DE SELECTION

Tous les dossiers de candidature recevables sont expertisés dans le respect de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêts établis par HUGO.

La sélection des projets se fera sur l'étude du dossier de candidature (voir annexe 1)

CRITERES D'EXPERTISE

La sélection des dossiers est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilités.
- Le demandeur : formation et diplômes, motivation, plan de carrière et intégration de l'expérience au retour en France au sein d'HUGO.
- Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, publications, qualité de l'encadrement, savoir-faire en matière de recherche, plus-value du laboratoire d'accueil.
- Le projet scientifique : positionnement (qualité scientifique, pertinence, caractère innovant), contenu (qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et

des concepts, adéquation de la méthodologie choisie), cohérence (faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis, objectifs réalistes dans le cadre de la mobilité).

- Seront également évalués avec attention : l'implication personnelle du candidat dans le projet proposé, la qualité et l'adéquation du laboratoire d'accueil au sujet, ainsi que la qualité du projet de retour.

7. CALENDRIER DE L'APPEL A PROJETS

Date de lancement de l'appel à candidatures	04 Février 2019
Date limite de soumission des dossiers complets	15 Mai 2019
Date prévisionnelle de publication des résultats	3 Juillet 2019

8. MODALITES PRATIQUES DE SOUMISSION

Le porteur du projet doit déposer son dossier de candidature complet par voie électronique à sa DRCI référente **selon le calendrier propre à chaque DRCI**.

Les DRCI adressent ensuite les candidatures au GIRCI à : contact@chu-hugo.fr sous format **PDF** avec toutes les annexes jointes au corps du dossier au plus tard, le **15 Mai 2019 à 12h00**.

LES DOCUMENTS A FOURNIR SONT LES SUIVANTS :

1. Dossier de candidature (annexe 1)
2. Protocole (format pdf et documents annexes)
3. Le CV du candidat et le CV court du responsable de la structure d'accueil (2 pages maximum)
4. La Lettre d'engagement des co-financeurs si il y a déjà des cofinancements (annexe 2)

5. Un soutien de la structure hospitalière et universitaire d'origine pour le projet de mobilité (format libre)
6. Une attestation d'engagement de l'unité d'accueil (format libre).
7. Budget prévisionnel du projet (format libre) ;

Tout dossier **incomplet ou envoyé hors délai** au GIRCI GO ne sera pas jugé recevable.

Les documents sont accessibles sur demande auprès du GIRCI GO par email : contact@chu-hugo.fr ou sur le site : www.chu-hugo.fr

Ne sera pas jugé recevable tout dossier adressé au GIRCI :

- Hors délai
- Format incorrect
- Incomplet
- Ne prenant pas en considération les recommandations de la sélection.

Chaque fichier transmis au GIRCI GO devra être intitulé ainsi :

Ville de l'établissement- numéro de projet-NOM du porteur de projet-JCM-2019- dossier (ou protocole ou _cv candidat ou _cv invest accueil ou _Soutien etab orig ou _enga etab accueil ou _enga cofinan ou _budget)

Exemple :

ANGERS-01-DUPONT-JCM-2019-dossier
ANGERS-01-DUPONT-JCM-2019-protocole
ANGERS-01-DUPONT-JCM-2019-cv candidat
ANGERS-01-DUPONT-JCM-2019-cv invest accueil
ANGERS-01-DUPONT-JCM-2019- soutien etab orig
ANGERS-01-DUPONT-JCM-2019- enga etab accueil
ANGERS-01-DUPONT-JCM-2019- enga cofinan
ANGERS-01-DUPONT-JCM-2019- budget

Diffusion des résultats de la sélection des projets

Les projets retenus au financement seront annoncés sur le site du GCS HUGO www.chu-hugo.fr et chaque candidat recevra une réponse écrite avec copie à la Direction d'établissement.

Suivi des projets

Les porteurs de projets et les DRCI seront sollicités dans le cadre de la réalisation du bilan annuel d'avancement de l'étude.

Les documents nécessaires à la soumission d'une candidature au présent appel à projets peuvent être téléchargés sur le site : www.chu-hugo.fr

Pour toute information complémentaire :

contact@chu-hugo.fr

Groupement Interrégional de la Recherche Clinique et d'Innovation Grand

Ouest

CHU d'Angers

4, rue Larrey

49933 ANGERS Cedex

02 41 35 63 55/ 02 41 35 63 43